



SECADA

RAPPORT D'ACTIVITE

pour l'exercice 2011



SECADA

Association fribourgeoise d'entraide et de dépannage en agriculture

Route de Chantemerle 41 - 1763 Granges-Paccot

Tél. 026 467 30 22 - Fax 026 467 30 01

mail : secada@upf-fbv.ch - web : www.agri-fribourg.ch

Dépannages

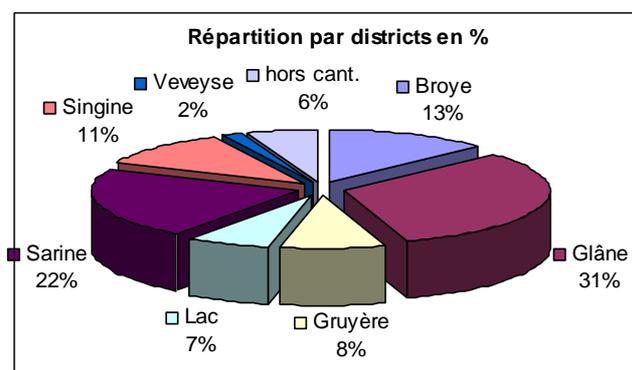
En 2011, nos dépanneurs ont totalisé 980 jours de dépannages, ce qui représente une forte diminution par rapport à 2010 durant laquelle ils ont travaillé 1'403 journées.

Ces journées ont été effectuées en 135 missions, soit 4 de plus que l'an dernier. Nous avons donc eu plus de missions, mais de plus courtes durées (7 jours en moyenne contre 11 jours en 2010).

Les dépannages à l'heure ont représenté 45 % des demandes, ce qui reflète la tendance aux besoins en dépannages flexibles.

Répartition des dépannages par raisons et par districts

Raisons du dépannage	Jours de dépannages en 2011	Jours de dépannages en 2010
Maladie	370	688
Vacances / Congés	202	166
Décès	45	0
Accidents	246	427
Surcharge de travail	106	83
Service militaire	11	39
Total	980	1'403



Comme les années précédentes, les dépannages pour cause de maladie viennent en tête de classement, bien qu'ils aient presque diminué de moitié. Malgré la hausse des tarifs votée en avril 2010, les demandes pour vacances, congés et surcharge de travail ont augmenté.

Personnel

22 personnes ont été salariées par le Secada en 2011, mais seulement une dizaine de dépanneurs ont travaillé régulièrement.

Nous ne disposons plus de dépanneurs dans les districts de la Gruyère ni de la Veveyse. Côté Singine également nous aurions besoin de renfort ! Tout agriculteur motivé, qualifié et sachant traire de façon indépendante peut s'inscrire sur notre liste des dépanneurs temporaires, selon ses disponibilités (à l'heure, à la journée, à la semaine, seulement le week-end, entre deux emplois, etc).

Nous collaborons de plus en plus souvent avec TerrEmploi, le service de dépannage vaudois qui a vu ses demandes de dépannages augmenter. Ce dernier bénéficiant d'une importante aide cantonale pour la subvention des dépannages pour cause de maladie et d'accident, nous leur mettons de temps à autre notre personnel à disposition. Plusieurs collaborateurs sont salariés par les deux services.

Cette année, nous avons fait une sortie récréative en automne à Laupen (voir photo).

Newsletter Secada

L'année passée, les exploitations intéressées à engager à court terme et pour une durée limitée un dépanneur fixe durant des moments creux, étaient invitées à s'inscrire à la liste de diffusion. Malheureusement, cette action n'a pas suscité de placements, néanmoins nous continuons à informer par mail ou par SMS les personnes inscrites sur la disponibilité actuelle de la main-d'œuvre. L'inscription à cette liste de diffusion se fait au secrétariat et reste sans engagement.

Demandes de dépannage

Nous rappelons que les demandes de dépannages doivent être adressées durant les heures de bureau, du lundi au jeudi, au **026 467 30 22**.

En cas d'absence de la gérante, deux collaborateurs de la Chambre fribourgeoise d'agriculture sont à même d'organiser les placements.

La disponibilité du personnel fixe est régulièrement mise à jour sur la page SECADA du site internet de l'UPF et de la Chambre fribourgeoise d'agriculture : **www.agri-fribourg.ch**

Les cas urgents se produisant les week-ends et jours fériés trouveront une réponse auprès de notre Hotline, généreusement desservie par M. Gaston Nicolier au **079 582 05 57**.

En une année, M. Nicolier a reçu une bonne quinzaine d'appels urgents ; il a pu répondre favorablement à la moitié environ.

Membres

L'association compte 1'350 membres, dont 1'209 membres physiques (agriculteurs) et 141 membres morales (communes, sociétés de laiterie, banques et commerces).

Nous saluons tout particulièrement les 11 agriculteurs qui ont rejoint l'association durant cet exercice. Depuis la dernière assemblée générale, nous avons enregistré 50 démissions, la plupart en raison de cessation d'exploitation ou encore pour mise en association.

Les cotisations annuelles sont inchangées :

Personnes physiques (y compris communautés d'exploitation)	Fr. 60.—
Personnes morales (sociétés de laiterie, commerces, banques, etc.)	Fr. 50.— à Fr. 100.—
Communes, selon le nombre d'habitants	Fr. 50.— à Fr. 200.—

Finances

La sous-occupation de nos dépanneurs fixes coûte chaque jour à l'association. Cette année encore, les comptes bouclent avec une perte.

L'association a totalisé des produits pour Fr. 332'458.80, 20,8 % de moins que l'année précédente.

Le Fonds d'entraide a été sollicité pour une somme de fr. 6'525.40 pour le solde d'une facture de dépannage dans une exploitation en difficulté.

**Bilan au
31.12.2011**

	<i>Actifs</i>	<i>Passifs</i>	Pertes et Profits	<i>Charges</i>	<i>Produits</i>
Caisse	358.80		Dépannages facturés		196'340.50
Postfinance	21'638.60		Déplacement facturés		37'251.80
BCF épargne	3'645.00		Assurance et repas fact.		2'816.50
BCF épargne	71'000.15		Cotisations		86'050.00
BCF épargne bonus	50'664.35		Participation de l'Etat		10'000.00
Raiffeisen	10'363.90		Intérêts sur épargne		635.00
Débiteurs	50'955.65		Salaires	240'095.00	
Impôt anticipé	196.20		Charges sociales	32'919.80	
Actifs			Frais de déplacement		
transitoires	7'805.95		versés	39'797.70	
Créanciers		6'977.10	Frais administratifs	40'000.00	
Créancier TVA décompte		6'923.65	Matériel de bureau	550.00	
Passifs transitoires		11'144.85	Séances et AG	1'996.00	
Fonds d'entraide		93'960.45	Sortie du personnel	777.30	
Fonds de réserve		55'000.00	Frais de port	1'322.80	
Fonds d'assurance		30'000.00	Autres charges d'expl.	5'491.35	
Capital		44'321.35	Cotisations payées	1'000.00	
SOMMES	216'628.60	248'327.40	Charges financières	842.65	
Résultat (perte)	31'698.80		SOMMES	364'792.60	333'093.80
	<u>248'327.40</u>	<u>248'327.40</u>	Résultat (perte)		<u>31'698.80</u>
				<u>364'792.60</u>	<u>364'792.60</u>

Perspectives 2012

En collaboration avec le Service de vulgarisation en économie familiale Grangeneuve et l'Association fribourgeoise des Paysannes, nous sommes en train de mettre sur pieds un

SERVICE MENAGER RURAL

Nous vous prions de consulter le flyer et la demande d'adhésion ci-joints pour de plus amples informations.

Ce nouveau service ainsi que la nouvelle tarification à l'heure entreront en fonction au 1^{er} mai 2012, après notre assemblée générale.

Remerciements

Nous remercions la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF) pour son indispensable contribution financière.

Un grand merci à notre président, M. Louis Bapst et à tous les membres du comité directeur pour leur précieuse collaboration et leur soutien.

Nos dépanneurs sont par cette occasion chaleureusement remerciés pour tout le travail accompli tout au long de l'année. Merci aux membres de l'association et une excellente année agricole à tous !

Granges-Paccot, le 6 mars 2012, Monika Bineau